



Vous accompagnez régulièrement des jeunes sur leurs projets d'orientation ?

Découvrez quelques clés pour se repérer
dans le paysage de l'enseignement supérieur
et 3 critères pour faire le bon choix d'étude.

L'enseignement supérieur en France

80 %
des étudiants

EN CONTRAT avec l'État
non lucratif, avec missions de service public reconnues

Université & établissements publics

Diplômes nationaux et certifiés

EESPIG*

Diplômes certifiés



Même niveau de contrôle de qualité de la formation et de l'établissement par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

HORS CONTRAT

lucratif, quelques établissements associatifs

Formations contrôlées

Diplômes certifiés

**Formations titres RNCP*
ou non contrôlées**

Forte hausse tirée par le développement de l'apprentissage



* EESPIG : Etablissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général

* RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

Parcours post-bac : quelles voies possibles pour vos élèves ?

Comment les accompagner au mieux dans cette étape
cruciale de leur parcours éducatif ?

Le secteur de l'enseignement supérieur privé s'est fortement développé, avec chaque année, de nouvelles formations proposées par un nombre croissant d'acteurs. **Au moment des choix d'orientation, il est parfois difficile de s'y retrouver! Diplôme reconnu, qualité pédagogique, statut de l'école, accréditations... De nombreux points de vigilance sont à prendre en compte.**

Pour aider les jeunes et accompagnateurs dans ces choix, la Fesc (Fédération des Etablissement d'Enseignement Supérieur d'Intérêt Collectif) souhaite attirer votre attention sur **trois critères à prendre en compte pour s'assurer de la qualité d'une formation.**

Nous proposons également une fiche mémo à destination des lycéens sur les 4 questions à se poser pour faire le bon choix d'études. Pour la découvrir et la partager, flashez le QR code :



3 critères clés pour faire le bon choix d'études



Critère 1 La qualité du diplôme

A noter : avec un titre professionnel (enregistré au RNCP* ou au RS**), il n'y a pas de garantie de poursuite ou de reprise d'études car il ne s'agit pas du même niveau de reconnaissance qu'un diplôme certifié par le ministère de l'Enseignement supérieur.

* Répertoire National des certifications Professionnelles

** Répertoire Spécifique

Un diplôme certifié par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche = une garantie pour l'avenir.

Ces formations sont accessibles sur Parcoursup et identifiables facilement grâce aux logos hexagonaux suivants* :

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur



93%

le taux d'insertion professionnelle 6 mois après l'obtention du diplôme dans les écoles de la Fesic*

*D'après la FNEGE (Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises) – 2022

*Pour en savoir plus sur tous les logos présents sur parcoursup : www.fesic.org/comprendre-la-classification-des-diplomes-controles-par-letat/



Critère 2

La qualité du cadre d'études

A noter : les écoles qui ont un pôle recherche, apportent une valeur ajoutée dans les domaines étudiés, en lien avec les dernières innovations.



Les établissements en contrat avec l'Etat proposent des cours dispensés à la fois par des enseignants permanents et des intervenants professionnels.

Cela permet d'acquérir des compétences et des soft skills de haut niveau, qui permettront de se démarquer sur le marché du travail et d'évoluer tout au long de sa vie professionnelle.

1 enseignant pour 6 étudiants

Dans les écoles de la Fesic chaque jeune est accompagné individuellement pour mûrir son projet d'études et de vie professionnelle.

Critère 3

La qualité de l'établissement

A noter : en choisissant une école hors contrat avec l'État, il n'y a pas de garantie de réaliser l'intégralité de ses études dans de bonnes conditions.



Choisir une école en contrat avec l'État, par le biais de la qualification EESPIG (Etablissement d'Enseignement Supérieur d'Intérêt Général), offre une garantie de sérieux et de transparence.

L'intégralité des frais de scolarité est investie dans la qualité de la formation afin de proposer les meilleurs enseignements.

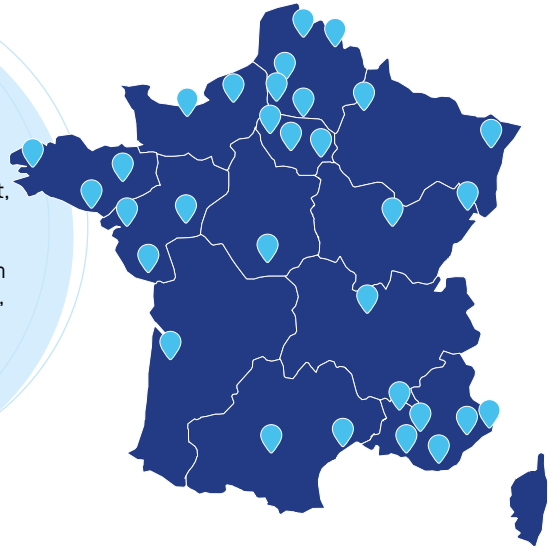
EESPIG

L'ensemble des 30 écoles membres de la Fesic concourt aux missions de service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.



QUI SOMMES-NOUS ?

Ecoles d'ingénieurs, de management, d'arts et de sciences humaines : la Fesic réunit et représente le premier réseau d'établissements en contrat avec l'Etat qualifiés EESPIG, au service de l'intérêt collectif des étudiants



ÉCOLES DE MANAGEMENT



ÉCOLES D'INGÉNIEURS



ÉCOLES D'ART ET DE SCIENCES HUMAINES



ÉCOLE VÉTÉRAIRE



FESIC 23 rue d'Antin 75002 Paris

T | +33 (0) 1 80 90 53 10 E | info@fesic.org



Fédération des Établissements d'Enseignement Supérieur d'Intérêt Collectif